

L'industrie de transformation de la graine de canola a beaucoup évolué depuis cinq ans. Il est en outre fort probable qu'une ou deux usines de transformation soient construites d'ici à trois ans. On vient justement de terminer, à Windsor, en Ontario, une nouvelle usine qui doit en remplacer une ancienne à Toronto et où se fera la transformation des graines de soja, de colza, de lin et de tournesol.

Les dérivés de la graine de canola sont surtout destinés à l'exportation tandis que ceux des autres graines oléagineuses visent plutôt à répondre à nos propres besoins d'huile et de farine. L'huile de canola est exportée à partir de Vancouver et de Québec tandis que la farine de colza part surtout de Vancouver et de Thunder Bay. Compte tenu du récent essor de l'industrie de transformation du canola, une part encore plus importante de la production sera destinée aux marchés étrangers. Les principaux débouchés actuels pour l'huile de canola sont l'Inde, Hong Kong et l'Algérie, tandis que la farine de cette graine est exportée surtout en Europe de l'Ouest et aux États-Unis.

La Commission canadienne du blé (CCB) est le seul organisme de commercialisation responsable de l'exportation du blé, de l'avoine et de l'orge des Prairies, qui constituent près de 80 % des exportations céréalières canadiennes par année. Les ventes à l'exportation sont négociées soit directement par la Commission, soit par l'intermédiaire de sociétés privées qui la représentent. Les céréales produites dans l'Est, y compris le blé de l'Ontario qui est vendu par l'intermédiaire de l'Office de commercialisation du blé de l'Ontario, sont exportées par des sociétés céréalières privées. Ce sont également des sociétés privées qui assurent la commercialisation d'autres cultures comme le seigle, le colza, le lin, la sarrasin et la moutarde.

La Commission canadienne des grains est l'organisme chargé du classement et du contrôle de la qualité du grain ainsi que de la surveillance de sa manutention à tous les élevateurs terminaux du Canada.

Financé à 60 % par le ministère de l'Industrie et du Commerce et à 40 % par la Commission canadienne du blé, l'Institut international du Canada pour le grain est un organisme promotionnel important qui a pour vocation d'assurer le maintien et l'expansion des marchés intérieurs et extérieurs des céréales, des graines oléagineuses ainsi que de leurs dérivés. L'Institut offre également des cours à des participants étrangers choisis dans les pays qui achètent ces produits ou qui peuvent éventuellement le faire, ainsi qu'à des Canadiens qui s'occupent des diverses industries céréalières.